

Procedure file

Informations de base		
RSP - Résolutions d'actualité	2018/2561(RSP)	Procédure terminée
Résolution sur les exécutions en Égypte		
Sujet 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général		
Zone géographique Égypte		

Acteurs principaux	
Parlement européen	

Événements clés			
08/02/2018	Résultat du vote au parlement		
08/02/2018	Débat en plénière		
08/02/2018	Décision du Parlement	T8-0035/2018	Résumé
08/02/2018	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2018/2561(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 144
Etape de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation					
Proposition de résolution		B8-0109/2018	07/02/2018	EP	
Proposition de résolution		B8-0111/2018	07/02/2018	EP	
Proposition de résolution		B8-0112/2018	07/02/2018	EP	
Proposition de résolution		B8-0113/2018	07/02/2018	EP	
Proposition de résolution		B8-0114/2018	07/02/2018	EP	
Proposition de résolution		B8-0115/2018	07/02/2018	EP	

Proposition de résolution	B8-0116/2018	07/02/2018	EP	
Proposition de résolution commune	RC-B8-0109/2018	07/02/2018		
Texte adopté du Parlement, lecture unique	T8-0035/2018	08/02/2018	EP	Résumé

Résolution sur les exécutions en Égypte

Le Parlement européen a adopté par 480 voix pour, 51 contre et 70 abstentions une résolution sur les exécutions en Egypte.

La résolution avait été déposée par les groupes PPE, S&D, ECR, ADLE, GUE/NGL, Verts/ALE et EFDD.

Rappelant qu'en 2017, les tribunaux égyptiens auraient prononcé au moins 186 condamnations à mort et que 16 personnes auraient été exécutées, le Parlement a condamné fermement le recours à la peine capitale et appelé à l'arrêt des exécutions imminentes en Egypte.

Les autorités égyptiennes ont été invitées à réexaminer toutes les condamnations à mort en cours afin de s'assurer que les personnes condamnées dans des procès entachés d'irrégularités bénéficieront d'un nouveau procès équitable. Les députés ont appelé la Haute Représentante à condamner le nombre alarmant d'exécutions récentes en Égypte et ont exhorté le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) et les États membres à continuer de lutter contre l'application de la peine de mort.

En outre, les députés ont demandé au Parlement égyptien de veiller à ce que les civils accusés de crimes passibles de la peine de mort ne soient pas renvoyés devant des tribunaux militaires ou d'exception, car ces tribunaux ne respectent pas les normes du procès équitable garanties par l'Égypte et sa Constitution.

Notant que la situation générale des droits de l'homme continue de se détériorer en Égypte et que les autorités égyptiennes justifient la répression du terrorisme par une répression à grande échelle, le Parlement a exprimé sa profonde préoccupation devant les procès collectifs des tribunaux égyptiens et le grand nombre de condamnations à mort prononcées par eux. Il a appelé les autorités judiciaires égyptiennes à respecter les traités internationaux auxquels l'Égypte est partie.

Le Parlement a exhorté le président Sisi et son gouvernement à honorer leur engagement en faveur d'une véritable réforme politique et du respect des droits de l'homme, soulignant également que des élections crédibles et transparentes étaient essentielles pour une démocratie.

La résolution a invité la Haute Représentante et les États membres à veiller à ce que les droits de l'homme ne soient pas compromis par la gestion des migrations ou les actions antiterroristes dans le cadre des priorités de partenariat UE-Égypte, adoptées le 27 juillet 2017 pour promouvoir la démocratie, les libertés fondamentales et les droits de l'homme, conformément à sa Constitution et aux normes internationales.

De la même manière, l'UE et ses États membres ont été invités à adopter une position claire, forte et unifiée sur l'Égypte lors des prochaines sessions du Conseil des droits de l'homme et à ne pas s'en écarter tant que le pays ne s'améliorera pas de manière notable en ce qui concerne le respect des droits de l'homme.

Enfin, le Parlement a rappelé son indignation face à la torture et à l'assassinat du chercheur italien Giulio Regeni et dénoncé, une fois de plus, l'absence de progrès dans l'enquête sur ce meurtre brutal.